

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**
Communauté de communes La Domitienne

Séance du mardi 5 novembre 2024

Délibération

N° 24.164.1

En exercice ... 37

Présents 27

Votants 31

Pour 31

Contre 0

Abstention 0

PÔLE RESSOURCES - SERVICE FINANCES

**BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LA DOMITIENNE - EXERCICE 2024 - DÉCISION
MODIFICATIVE N° 2**

Date de la convocation : 30/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre

Et le 5 novembre à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle « Jacques Maurel » de l'Hôtel communautaire, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

27 Conseillers communautaires présents : monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, madame Valérie CHABOT, madame Marcelle COUDERC, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, monsieur Thierry DAURAT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Maryse LACOMBE, madame Brigitte MATHE-MAURY, madame Sandra PACHOT, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, madame Viviane ROUQUET-TAFANI, monsieur Robert SENAL, madame Brigitte SOULET, madame Mireille TORTES, monsieur Philippe VIDAL.

4 Conseillers communautaires absents représentés : madame Patricia CATHALA (représentée par madame Valérie CHABOT), monsieur Pierre CROS (représenté par monsieur Bruno BERRAH), monsieur Christian SEGUY (représenté par madame Nathalie PIQUES), madame Maryline TUCA (représentée par monsieur Robert SENAL).

6 Conseillers communautaires absents excusés : monsieur Didier CAYLA, monsieur Cédric GARCIA, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Thierry MAURAT, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

Secrétaire de séance : monsieur Henri BEC.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20241105-DELIB_24_16

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 5 novembre 2024

**Budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne - Exercice 2024 -
Décision modificative n° 2**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu la délibération n° 23.109.1 du Conseil communautaire du 26 septembre 2023 portant adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 ;

Vu la délibération n° 24.024.1 du Conseil communautaire du 14 mars 2024 adoptant le rapport d'orientations budgétaires 2024 ;

Vu la délibération n° 24.037.1 du Conseil communautaire du 9 avril 2024 adoptant le budget primitif 2024 du budget Principal ;

Vu la délibération n° 24.142.1 du Conseil communautaire du 24 septembre 2024 portant adoption de la décision modificative n° 1 du budget principal de la Communauté de communes La Domitienne ;

Considérant qu'afin d'assurer dans des conditions optimales le fonctionnement du budget principal de la Communauté de communes La Domitienne, il est proposé une nouvelle décision modificative afin de prévoir les crédits et ajustements suffisants ;

Considérant que ces ajustements concernent la section de fonctionnement ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Philippe VIDAL, 1^{er} vice-Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 31 membres présents ou représentés au moment du vote,

A l'unanimité,

I. APPROUVE les ajustements budgétaires au travers de la décision modificative n° 2 de l'exercice 2024 du budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne telle que présentée ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre	01 1	Charges à caractère général		52 049,46 €		
Chapitre	01 2	Frais de personnel	24 000,00 €			
Chapitre	65	Autres charges de gestion courante		33 577,46 €		
Chapitre	66	Charges financières		56 500,00 €		
Chapitre	74	Dotations et participations				97 277,46 €
Chapitre	75	Autres produits de gestion courante				20 849,46 €
TOTAL FONCTIONNEMENT			24 000,00 €	142 126,92 €	0,00 €	118 126,92 €
			118 126,92 €		118 126,92 €	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

II. AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

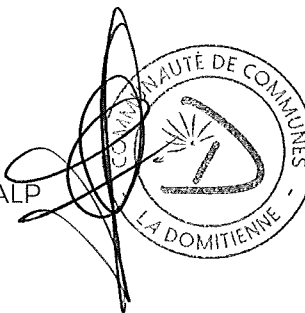
III. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité, à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

IV. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP

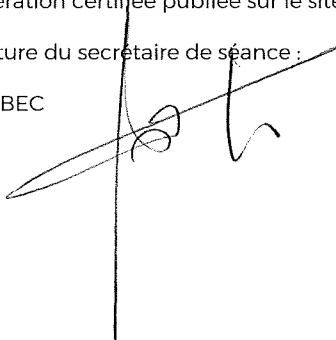
The image shows a handwritten signature of Alain CARALP in black ink. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'LA DOMITIENNE' at the bottom. In the center of the stamp is a stylized logo featuring a sunburst or starburst design.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le **1 8 NOV 2024**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le **1 8 NOV. 2024**

Signature du secrétaire de séance :

Henri BEC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. BEC', written over a vertical line.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20241105-DELIB_24_16

REÇU EN PREFECTURE

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20241105-DELIB_24_16